

STAGES LINGUISTIQUES EN ASIE

INFORMATIONS SUR LES VISAS

Stages de Courte Durée - Sans Visa Étudiant

Nos stages linguistiques de courte durée vont de 2 semaines à 1 trimestre (90 jours). Les personnes de nationalité française peuvent normalement entrer sur le territoire japonais sans avoir à effectuer aucune démarche préalable dans la mesure où le séjour n'excède pas trois mois.

Il faut noter qu'il n'est pas possible de suivre un stage au Japon pendant trois mois, par exemple, puis de décider de prolonger son séjour en restant au Japon. Dans ce cas, il est nécessaire d'obtenir un visa étudiant, et la demande doit être faite en dehors du territoire japonais.

Stages de Longue Durée - Avec un Visa Étudiant

Les stages linguistiques de longue durée vont de 6 mois minimum à 2 ans maximum. Pour les suivre vous devez être titulaire d'un visa étudiant, obtenu avant votre départ. Pour prétendre obtenir ce type de visa les autorités japonaises imposent trois conditions :

- 20 heures de cours par semaine au minimum
- un âge minimum de 18 ans révolus
- un niveau minimum d'études équivalent au niveau bac (bac ou certificat de fin d'études secondaires).

L'Institut peut prendre en charge les démarches nécessaires pour demander un visa étudiant auprès des autorités japonaises. Nous devons ajouter toutefois que toute demande de visa requiert la constitution d'un dossier assez important et long à monter (voir fiches 4.1 "longue durée - parcours"). N'hésitez pas à nous contacter au 01 44 63 54 00 pour de plus amples informations.

Nous attirons également votre attention sur les délais d'inscription, car les demandes de visa étudiant ne sont acceptées par les Services de l'Immigration que 2 fois par an (4 fois par an pour notre école de Tôkyô). Les dossiers d'inscription doivent donc nous parvenir au plus tard le :

- 10 octobre pour un stage qui commence en avril de l'année suivante,
- 10 janvier pour une date de début en juillet (Ecole de Tôkyô uniquement).
- 10 avril pour un cours qui commence en octobre.
- 10 juillet pour une date de début en janvier de l'année suivante (Ecole de Tôkyô uniquement)

En règle générale, il faut prévoir entre 2 et 4 semaines pour constituer un dossier.

Un visa étudiant simple ne vous permet normalement pas de travailler au Japon. Néanmoins, une fois au Japon il est possible de faire la demande d'une autorisation de travail, qui vous permet, en cas d'acceptation, de travailler à mi-temps pour compléter vos moyens financiers.

Le Visa Vacances-Travail

Enfin, pour ceux ou celles qui ont un maximum de 30 ans révolus et qui souhaitent découvrir le Japon, l'Ambassade du Japon à Paris délivre un visa appelé "Vacances-Travail", qui permet de vivre et travailler au Japon pendant un an. Même si l'objectif principal d'un tel visa est la découverte culturelle du pays tout en travaillant sur place, vous pourrez profiter de votre présence pour suivre des cours de japonais. Pour connaître les modalités exactes d'obtention de ce visa, veuillez vous renseigner directement près l'Ambassade du Japon (01 48 88 62 00).

STAGES LINGUISTIQUES EN ASIE

AGENCES DE VOYAGES SPÉCIALISÉES POUR LE JAPON

L'Institut Japonais n'étant pas une agence de voyages, nous regrettons de ne pouvoir organiser votre vol vers le Japon, mais notre expérience nous permet de vous donner une liste non exhaustive recensant quelques agences de voyages qui sont spécialisées pour le Japon.

VIVRE LE JAPON

30, rue Sainte Anne
 75 001 PARIS
 Tél : 01 42 61 60 83
<http://www.vivrelejapon.com>

MIKI TRAVEL

12 rue Sainte Anne
 75 001 PARIS
 Tél : 01 44 50 31 31
 Fax : 01 44 50 31 32
 mikitavel@mikitavel.fr

JTB GLOBAL BUSINESS

105/109 rue du Faubourg Saint-Honore
 75008 PARIS
 Tél : 01 53 45 93 30
 Fax : 01 53 45 93 46
<http://www.jtb-uni.com>

JALTOUR

4, rue Ventadour
 75001 PARIS
 Tél : 01 44 55 15 30
 Fax : 01 44 55 19 99
<http://www.jaltour.fr>
 jaltour@jalpak.fr

Rappel

- Si vous allez à Tôkyô, prenez un vol à destination de Tôkyô (aéroport : NARITA International Airport « NRT » ou TOKYO International Airport/HANEDA International Airport « HND »)
- Si vous vous rendez à Kyôto ou à Ôsaka, prenez un vol à destination d'Ôsaka (aéroport : KANSAI International Airport « KIX »)
- En raison du décalage horaire et de la durée du vol, vous arriverez au Japon à peu près 24 heures après votre départ de Paris. Aussi, pour arriver par exemple un vendredi matin, il faut normalement partir le jeudi matin.

STAGES LINGUISTIQUES EN ASIE

HÉBERGEMENT

LA FAMILLE D'ACCUEIL

L'hébergement dans une famille d'accueil n'a rien à voir avec un séjour à l'hôtel ; il s'agit plutôt d'une offre aimable émanant d'une famille. Pour cette raison, vous êtes prié de bien vouloir respecter les principes suivants afin que votre séjour puisse être totalement satisfaisant aussi bien pour vous que pour votre famille :

- Au Japon, la notion d'espace "privé" est plus réduite qu'en Occident. Par conséquent, même si vous bénéficiez d'une chambre individuelle, il se peut qu'il y ait des objets à l'intérieur que toute la famille utilise.
- Demandez à votre famille la permission quand vous souhaitez utiliser quelque chose pour la première fois.
- Il est possible que vous trouviez les coutumes japonaises très différentes de celles que nous connaissons en Occident. Essayez néanmoins de les respecter pendant votre séjour. De cette façon, vous pourrez mieux comprendre la culture japonaise dans son ensemble.
- Si possible, essayez de rentrer avant 22 heures. Dans le cas contraire, prévenez votre famille à l'avance.
- Les appels téléphoniques internationaux sont très chers au Japon. Veuillez donc utiliser une cabine téléphonique ou bien demandez à votre famille si vous pouvez utiliser leur téléphone sans oublier de les rembourser ensuite.

Pour toutes les destinations, la famille vous fournira une chambre individuelle et la demi-pension pendant votre séjour, comprenant le petit-déjeuner et le dîner (le déjeuner est pris à l'extérieur). Les familles sont choisies avec soin par nos écoles sur place et sont contrôlées régulièrement.

Pour que nous puissions sélectionner votre famille d'accueil avec justesse, nous vous demanderons de nous remplir un questionnaire.

Enfin, nous vous rappelons qu'apporter des petits cadeaux pour les membres de la famille en signe de reconnaissance est très apprécié au Japon.

Tôkyô

A Tôkyô, votre famille d'accueil peut habiter assez loin de l'école (1 heure de trajet maximum). Les familles habitant près de l'école sont peu nombreuses et nous ne pouvons en aucun cas vous garantir l'une d'entre elles. Prévoyez un temps de trajet moyen de 45 minutes pour un aller simple.

Kyôto

Les familles d'accueil à Kyôto habitent en général plus près de l'école (environ 30 min en métro) mais vous devez avoir déjà étudié le japonais pour habiter chez l'une d'entre elles. Prévoyez un temps de trajet plus court à Kyôto que dans les mégaloilles comme Tôkyô ou Osaka.

STAGES LINGUISTIQUES EN ASIE

HÉBERGEMENT

LA RÉSIDENCE

Les résidences sont des logements proposés par des organismes indépendants, principalement destinés à des étudiants. Elles n'appartiennent pas à l'école et accueillent des personnes qui ne sont pas nécessairement des étudiants de l'école, de toute nationalité, même japonaise.

Il existe une centaine de différentes résidences aux alentours de Tôkyô. Dans la mesure où Tôkyô est une mégapole, le trajet simple entre l'école et la résidence peut être d'une heure (au maximum). Toutefois, nous nous efforçons de sélectionner des résidences se trouvant à moins de 45 minutes de l'école.

- L'école de Tôkyô, Sendagaya Japanese Institute se situe à Takadanobaba, dans le quartier de Shinjuku-ku, l'un des centres les plus intéressants de la ville. L'école maintient des relations permanentes avec deux résidences, (l'une destinée aux hommes et l'autre à tous),
- A Kyôto, l'école Kyôto Japanese Institute se trouve à côté des jardins de l'ancien Palais Impérial. L'hébergement en résidence à Kyoto est très limité. Consultez-nous.

Un Hébergement à la Japonaise

Certains types de résidences proposent des petites chambres individuelles, d'autres des chambres partagées mais non mixtes (pour deux personnes qui s'inscrivent en même temps et souhaitent être hébergées ensemble). Elles peuvent être de style occidental (avec lit) ou de style japonais (avec futon japonais qui s'étale sur le tatami, à même le sol). La résidence style japonais vous propose le « Sento », un bain publique géant chauffé où on se détend et évacue le stress et la vie quotidienne, un véritable lieu de convivialité pour les Japonais !.

Le confort est assez rudimentaire. Ces résidences représentent un mode de logement économique pour le Japon. Ainsi, les chambres ne sont généralement pas pourvues du chauffage central, en revanche, il existe une climatisation pour l'été dans la plupart des résidences.

Pour les résidences à Tokyo, les chambres individuelles comprennent : un lit, un bureau, un climatiseur, un téléviseur, une salle de bains avec wc, un coin cuisine avec frigo et une connection LAN (mais sans ordinateur).

L'occupant d'une chambre doit généralement régler sur place les frais d'électricité consommée pendant son séjour (selon l'indice du compteur). Prévoyez également de régler, à l'arrivée, les frais d'assurance habitation.

La Demi-Pension

Certaines résidences proposent la demi-pension. Elle comprend le petit-déjeuner et le dîner (de style japonais) et est servie, selon la résidence, du lundi au vendredi ou du lundi au samedi. Les repas y sont assez simples. Les repas ne sont servis, ni dimanches, ni jours fériés japonais, ni ponts entre jours fériés (nombreux en début mai et mi-août).

ACTIVITÉS ET EXCURSIONS (STAGE D'ÉTÉ uniquement)

Chaque été, les écoles au Japon proposent des cours destinés à des étudiants étrangers venant de différents pays. Pour compléter les cours de langue, un programme facultatif d'activités culturelles et d'excursions est organisé sur place, en général sans supplément de coût, pour permettre aux participants de mieux comprendre le Japon et sa culture.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'activités et d'excursions pouvant être organisées (exemples cités à titre indicatif, pouvant être soumis à des modifications sans préavis) :

à Tôkyô

Les activités et les visites organisées sur place, par l'école, se déroulent une ou deux fois par semaine et diffèrent selon les dates de votre stage. A titre d'exemple :

- Visite du quartier de Harajuku,
- Visite du Musée Ghibli, d'un centre d'entraînement de sumo, du Budokan, ou du temple Meiji,
- Leçons à caractère culturel : ikébana, cérémonie du thé, voie de l'encens, Calligraphie, Yukata etc.
- Excursions d'une journée à Mont Fuji et Hakone.

Remarques:

Si une excursion d'une journée est au programme, les cours n'ont pas lieu ce jour-là. Vous obtiendrez de plus amples informations sur ces activités lors de la journée d'orientation qui se déroule à votre arrivée sur place.

à Kyôto

Excursion informelle au festival de Gion.

Leçons à caractère culturel : ikébana, voie de l'encens, calligraphie, etc.

La participation aux activités et aux visites est facultative mais fortement recommandée pour ceux qui souhaitent mieux appréhender la réalité culturelle japonaise.